



Comité de pilotage

PV

27 AVRIL 2018

PRÉSIDENTS	Kristian Vanderwaeren (AGD&A) et Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA)
SECRÉTAIRE	Sophany Ramaen (Secrétariat du Forum National)
PRÉSENTS	Sophany Ramaen (AGD&A), Antonia Block (COMEOS), Dirk Aerts (Customs4Trade pour Agoria), Serge Gumieny (Nike), Nathalie Delestienne (AGD&A), Ilse Eelen (AGD&A), Joëlle Delvaux (AGD&A), Jan Van Wesemael (Alfaport - VOKA), Sabine De Schryver (AGD&A), Dorothy Cardoen (AGD&A), Hans Pieters (Cabinet Van Overtveldt), Jef Hermans (Portmade pour VEA-CEB), Abram Op de Beeck (BASF pour ESSENSCIA), Kristof Vranckaert (AGD&A) en remplacement de Liesbet Fransen, Chris De Clerck (AGD&A), Werner Rens (AGD&A), Kristian Vanderwaeren (AGD&A), Jan Robbroeckx (UMICOR pour Agoria)
EXCUSÉS	Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Jessy Van Aert (EVONIK pour ESSENSCIA), Liesbet Fransen (AGD&A)

Point 1 à l'ordre du jour : Passage en revue du tableau de suivi

Bart Cieters a envoyé les chiffres du **nombre de déclarations RD** et non RD. Il n'est pas possible dans le chef d'IBM de fournir sans frais le nombre de RD avec et sans facilités financières. Jan Van Wesemael va analyser le rapport avec les fédérations professionnelles anversoises et, si nécessaire, adresser des demandes complémentaires au Service Automatisation. Les chiffres permettent de suivre l'évolution du nombre de déclarants qui passent à la RD. Il serait souhaitable de recevoir ces rapports semestriellement. La fédération adressera une demande spécifique par rapport à Bart Cieters.

En ce qui concerne l'**EU-Trader Portal**, il serait apparemment possible d'obtenir un accès au CDMS-Trader Portal par le biais du « rôle FIN-TAXUD ». Les firmes peuvent faire une demande de rôle.

Nathalie Delestienne examinera quel service est compétent pour adapter la **circulaire Procédure de secours PLDA et NCTS**. Le service compétent pourra alors examiner la proposition de la région de Hasselt.

Le PV du **groupe de travail ad hoc Authentification** est joint en annexe au dernier PV du [GT ICT-Software providers](#).

Kristof Vranckaert signale que la concertation avec la Région flamande en matière de numérisation des autorisations dual-use a été postposée à deux reprises pour cause de maladie. La concertation est prévue pour le 16 mai. Au cours de cette concertation, ils examineront également les possibilités de coupler les systèmes IT des Régions et de la Douane. Kristof Vranckaert fait également savoir que le lancement du forum public de la Douane « **Customs Intergov Assembly** » (**CIA**) aura lieu le 4 juin. Les fédérations appuient cette initiative et souhaitent également apporter leur soutien au niveau politique en cas de besoin. Le secteur privé demande s'il serait également possible de traiter le Brexit durant la réunion avec les autres services publics.

La problématique du **nombre élevé de régularisations** a été abordée lors de la dernière réunion du Trade Facilitation Anvers du 6 mars. La région d'Anvers attend des instructions de la part de Kristian quant à la poursuite du plan d'approche. Un plan national devrait être mis sur pied.

Au cours de la dernière réunion du GT Dispositions générales, Nathalie Delestienne a commenté la procédure actuellement en vigueur en matière de **régularisations**. Selon le secteur privé, il existe une certaine inquiétude au sujet de la nouvelle méthode, qui ne serait pas conforme à la législation en matière de TVA. Nathalie Delestienne rencontrera prochainement Marc Michiels et examinera avec lui s'il y a lieu de s'inquiéter. Selon elle, la nouvelle méthode est conforme à la législation en matière de TVA.

Chris De Clerck signale que l'équipe de management a demandé d'effectuer des tests de résistance dans le cadre du **Brexit**, afin de savoir si PLDA est en mesure de traiter les volumes accrus. IBM s'en charge ; les délais ne sont pas connus. En ce qui concerne le Brexit, Kristof Vranckaert ajoute que la Douane recrute 141 personnes. La Douane attend toutefois encore une 2^e et une 3^e vagues de recrutements en plus de ces 141 personnes. Il confirme à nouveau que les contacts avec le Royaume-Uni en matière de solutions opérationnelles pour le Brexit doivent se faire par le biais de la Commission européenne. Le secteur privé est bien entendu libre de se concerter avec le Royaume-Uni. Le CLECAT a planifié une réunion pour le 25 mai. Joëlle Delvaux signale également que le Royaume-Uni s'est porté candidat pour une adhésion à l'accord de transit. Le secteur privé est en faveur que le Royaume-Uni continue également à utiliser EMCS.

Si les fédérations souhaitent que la Douane organise une session d'information sur le Brexit, elles peuvent contacter la Douane à ce sujet (voir [données de contact « Brexit » sur le site Internet de l'AGD&A](#)). Toutes les sessions d'information sont communiquées dans le [calendrier](#) sur le site Internet. Les fédérations peuvent évidemment en faire la publicité auprès de leurs membres.

Sabine De Schryver reste convenir du GT Accises.

Le Service ICT n'a pas encore réagi quant à la possibilité d'organiser des webinaires des réunions du Forum National.

La Douane a créé une task force afin d'uniformiser les méthodes de travail relatives aux **autorisations** (notamment les simplifications, la demande du secteur privé quant à un rapportage simplifié du décompte pour PA et entrepôt). La task force fournira ses premiers résultats à la mi-mai. De cette manière, la délivrance des autorisations devrait se faire de manière uniforme, plus transparente et plus efficace. En outre, avant l'été, une autorisation entrera en production dans KIS-SIC, le lieu agréé. L'autorisation pour EORI suivra après l'été, vu que le numéro EORI est nécessaire pour les autres autorisations.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Rédiger la communication sur l'accès à l'UE Trader Portal par le biais du rôle FIN-TAXUD après avoir consulté Rudi Lodewijks	Sophany Ramaen	14.05.2018
Charger le service compétent d'adapter la circulaire Procédure de secours PLDA et NCTS sur la base de la proposition de la région de Hasselt	Nathalie Delestienne	30.05.2018
S'entretenir du plan d'approche « nombre élevé de régularisations » avec Kristian, Herman et Werner	Sophany Ramaen	14.05.2018
Rédiger un communiqué de presse commun (Douane-secteur privé) sur le Brexit afin de toucher un large public, en dehors des canaux économiques (tels les Voka, les fédérations)	Werner Rens	30.05.2018
Examiner s'il est possible d'organiser des webinaires pour les réunions	Sophany Ramaen	18.06.2018
Demander à Herman Van Cauwenberghe si Opérations veut bien venir donner un état de la situation sur la réévaluation des autorisations par région au cours du prochain Comité de pilotage	Sophany Ramaen	18.06.2018
Demander à Rudi Lodewijks de rédiger une communication externe avec le service de communication sur le lancement du système KIS-SIC	Chris De Clerck	18.06.2018

Point 2 à l'ordre du jour : Proposition de nouveau point à l'ordre du jour du GT Processus de contrôle : application de l'art. 24 CDU DA

L'art. 24 CDU DA traite de la notification préalable de vérification et du report de vérification pour les AEO. Le Comité de pilotage est d'accord sur le fait de discuter de ce point au sein du GT Processus de contrôle. Les AEO ne devraient pas avoir besoin d'une autorisation en la matière ; cet avantage devrait leur être accordé automatiquement. Des accords clairs doivent cependant être conclus sur les codes de localisation à utiliser, de sorte que la Douane sache où les marchandises se trouvent.

NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE
Discuter de l'application de l'art. 24 CDU DA au sein du GT Processus de contrôle	Services Méthodes de travail, Législation & Marketing (Werner)	18.06.2018

Point 3 à l'ordre du jour : Présentation de documents papier en cas de déclaration sélectionnée pour le contrôle

Ce point est soulevé par Jan Van Wesemael. Il a déjà été discuté. Certains services de vérification demandent de remettre les annexes sur papier lorsqu'elles sont trop grandes pour être imprimées. Effectuer le contrôle documentaire sur papier est encore souvent la manière la plus aisée pour le vérificateur. L'impression de grandes annexes n'est pas possible partout du point de vue logistique. Le secteur privé examine la possibilité de partager les documents par le biais d'une plateforme.

Point 4 à l'ordre du jour : Points à l'ordre du jour de la concertation Benelux

Le secteur privé ne propose que deux points à l'ordre du jour en matière d'accises : la globalisation mensuelle du DAA (ceci était bilatéralement possible avant l'application d'EMCS) et la représentation fiscale des boutiques en ligne (e-commerce & accises).

NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Évaluer les points de l'ordre du jour avec le service Législation accisienne	Sophany Ramaen	14.05.2018

Point 5 à l'ordre du jour : Date de l'assemblée générale

NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Proposer une date aux convenors sur la base de l'agenda du ministre et de Kristian Vanderwaeren (semaine du 15 et du 22 octobre)	Sophany Ramaen	14.05.2018

Point 6 à l'ordre du jour : Exposé succinct des résultats des groupes de travail

Les convenors du GT Accises souhaitent discuter, au sein de leur groupe de travail, de la manière de simplifier la représentation fiscale des boutiques en ligne étrangères. Le fait de pouvoir payer plus facilement les accises peut mener à une augmentation des recettes. Le Comité de pilotage approuve ce nouveau point de l'ordre du jour.

Jef Hermans demande quel est l'état d'avancement en matière de livraison des données de la Douane à Nxtport pour l'application ViSIGIP. La semaine prochaine, Chris De Clerck a une réunion sur les aspects relatifs à la vie privée. Les données devraient être

rendues anonymes. Jef Hermans demande en outre un état d'avancement en matière de preuve alternative. La note du service Législation en la matière a été approuvée par le ministre. La note peut par conséquent être publiée en interne.

Dirk Aerts demande quelles sont les possibilités d'une Douane 24/7, y compris à l'intérieur du pays. Cela s'avère actuellement impossible du point de vue financier, vu les budgets supplémentaires demandés dans le cadre du Brexit.

Le secteur privé se plaint des nombreuses procédures de secours par l'installation de NCTS-RW. NCTS-RW ne peut malheureusement pas être installé sans les interruptions hebdomadaires.

NOUVEAU POINT D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Aborder la problématique de la grue hydraulique double avec Kristian Vanderwaeren	Convenor du GT Accises	ASAP

La prochaine réunion aura lieu le lundi 18 juin à 12 H 30.